

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1185

Artikel: Partage du travail : expérimenter encore et toujours
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expérimenter encore et toujours

(jd) La reprise économique risque bien de reléguer la revendication d'une meilleure répartition du travail au rayon des utopies. Ce serait une grave erreur car il paraît évident que le chômage persistera malgré l'amélioration prévisible de la situation de l'emploi. A titre de contribution au débat, les thèses du professeur Eberhardt Ulich, directeur de l'Institut de psychologie du travail à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, et les grandes lignes de l'expérience danoise en la matière.

REPÈRES

Le professeur Ulich défendra ses thèses lors d'un séminaire organisé à Zurich le 25 novembre prochain. S'y exprimeront des spécialistes du terrain et des chercheurs confrontés à des représentants de l'économie et de l'administration.

Parmi les thèmes abordés: possibilités et limites des nouveaux modèles de travail; préférences des salariés; expériences de responsables d'entreprises; rapport entre productivité et durée du travail.

Information: Management Zentrum, Saint-Gall.
Tél. 071/20 85 75.
Fax 071/22 18 79.

Sur ce thème, *Domaine Public* a publié un numéro spécial *Les temps du travail — chômage et congé en cours d'emploi*, disponible au prix de 5 francs.

Pour le professeur Ulich, il est vain d'attendre de la reprise économique une solution au problème du chômage. Les entreprises ont profité de la récession pour améliorer leur productivité par des mesures de rationalisation et peuvent donc répondre maintenant à une demande accrue sans augmenter leurs effectifs de manière significative.

Malheureusement, les responsables politiques et économiques continuent de croire aux vieilles recettes — stimulation de la demande, croissance — et feignent d'ignorer la nécessaire réorientation de l'organisation du travail. Par exemple, ils considèrent encore l'introduction de la semaine de quatre jours chez Volkswagen comme un aveu d'échec de la direction et négligent de prendre connaissance des expériences positives déjà réalisées, comme celle des transports publics de Copenhague.

Les entreprises licencient plutôt que d'imaginer des solutions qui leur permettraient de conserver leur main-d'oeuvre. Et l'assurance finance plus facilement le chômage qu'elle ne soutient des projets susceptibles de l'éviter. Bref, les visions d'avenir font cruellement défaut.

L'inertie des décideurs

Pourtant, les avertissements n'ont pas manqué. Il y a quarante ans déjà que des analystes ont prévu la réduction drastique de la part de l'homme dans le processus de production. Voilà plus de vingt-cinq ans, la philosophe Hannah Arendt formulait ses «*perspectives sur une société à court de travail*». Ni les avertissements du Club de Rome, ni ceux de Wassily Leontief, prix Nobel d'économie, n'ont eu d'impact sur les décideurs.

Quand on sait la signification du travail pour l'être humain, ni le niveau actuel du chômage, ni la persistance d'un socle de chômeurs, que d'aucuns qualifient de naturel ou d'incompressible, ne sont acceptables. A cet égard, Eberhardt Ulich rappelle que des spécialistes de l'économie et du travail ont développé il y a plus de dix ans déjà des modèles susceptibles de donner du travail à tous ceux qui en désirent. Au centre de ces modèles: une réduction de la durée du travail à moins de 30 heures par semaine, la réappropriation des activités socialement indispensables par la société et la création d'un

service civil, l'élaboration d'un contrat entre générations qui favorise simultanément l'entrée progressive des jeunes dans la vie active et le retrait par étapes des plus âgés.

Le modèle danois

Les transports publics de Copenhague projetaient de licencier 300 chauffeurs. Ces emplois ont pu être maintenus grâce à une réduction de salaire de 100 francs par mois, compensée par une semaine supplémentaire de congé tous les deux mois.

Depuis le début de l'année, le Danemark met l'accent sur le partage du travail par rotation des salariés, et cela sans recours accru aux deniers publics.

Salariés et indépendants peuvent bénéficier d'un congé de formation d'un an au maximum avec un salaire de 80%. L'employeur n'a pas l'obligation de repourvoir temporairement le poste libéré, mais s'il le fait en engageant un chômeur, il bénéficie d'une aide publique. Le congé est agréé par l'Office du travail, pour autant qu'il y ait accord de l'employeur et de l'employé.

Tout conjoint ayant charge d'un enfant âgé de moins de neuf ans a droit à un congé parental de 6 mois; il peut prolonger ce congé jusqu'à une année avec l'accord de son employeur et touche 80% de son salaire.

Enfin, les salariés âgés de plus de 25 ans et justifiant d'une activité professionnelle à plein temps (trois ans au cours des cinq dernières années) peuvent bénéficier d'un congé sabbatique, en accord avec l'employeur. Ce dernier a l'obligation de repourvoir le poste. ■

N° spécial 1183

Le numéro spécial *Passions* (51 pages) est disponible à la rédaction de *Domaine Public*. Il comprend des contributions de Jean-Claude Favez, François Gross, Charles-F. Pochon, Ruth Dreifuss, Beat Kappeler, Serge Maret, Jean-François Aubert, Monique Jacot, Jean-Luc Seylaz, Marx Lévy, Yvette Jaggi, Franz Blankart, Wolf Linder.

Disponible au prix de 12 francs, plus frais de port. Tél. 021/ 312 69 10; télécopie 021/312 80 40.